

# PROJET PÉDAGOGIQUE

## SECTION SPORTIVE FOOTBALL

### FINALITÉS, OBJECTIFS ET VALEURS

Les finalités, objectifs et valeurs du projet pédagogique de la section sportive s'inscrivent en cohérence avec la circulaire n°2011-099 du 29-9-2011, ainsi qu'avec les projets d'établissement, d'EPS et d'AS du collège.

Le sport est reconnu comme un moyen d'enrichissement physique, moral, culturel et intellectuel. Source de plaisir et d'accomplissement personnel, il contribue à la formation d'un citoyen cultivé, lucide, autonome et socialement éduqué.

Le projet est également en adéquation avec le contexte local, vu la volonté de s'investir du club de football de l'Union Saint-Jean et l'importante progression de son nombre de licenciés.

Les finalités de la section sportive du collège Aliénor d'Aquitaine, de par les caractéristiques de l'établissement et sa localisation sont les suivantes :

- valoriser par l'acquisition d'un niveau intéressant de pratique en football tout en préservant son intégrité physique,
- prendre et assumer des responsabilités,
- respecter les autres et se respecter.

### **Valoriser par l'acquisition d'un niveau intéressant**

Il s'agira, durant les 4 années de collège, de construire et de perfectionner les aspects techniques et tactiques de chaque élève en football. Les apprentissages se feront tant sur le plan individuel que sur le plan collectif et viseront à atteindre pour chacun le meilleur niveau possible.

Une attention particulière sera aussi portée sur les acquisitions liées à la gestion de son capital santé : améliorer sa condition physique, savoir s'échauffer, faire attention à son alimentation, avoir un suivi médical régulier, une pratique visant à limiter au maximum les traumatismes (surcharge d'entraînement, problèmes articulaires, musculaires...), améliorer l'estime de soi par l'acquisition de compétences...

### **Prendre et assumer des responsabilités**

Dans cette perspective, il s'agira de donner les moyens à chaque élève de prendre des initiatives comme joueur ou comme jeune officiel.

Se conformer à un cadre de fonctionnement collectif est un autre aspect de la responsabilisation : respecter des consignes collectives, respecter les temps de verbalisation, s'échauffer de manière autonome selon des routines...

Les élèves de la section seront formés à différents rôles :

- Etre joueur sur le terrain : les rôles, les postes, les actions.
- S'engager dans le jeu de manière réfléchie.
- Savoir être un spectateur avisé et respectueux.
- Etre jeune officiel : table de marque, arbitre.
- S'occuper du matériel nécessaire aux entraînements.
- Etre capable d'aider un entraîneur sur des tâches simples.

## **Respecter les autres et se respecter**

La section sportive football doit être le prolongement de ce qui se fait au sein du collège en termes de valeurs : respect de l'autre, de soi, respect des différences, respect générationnel : entre un enfant et un adulte. Chaque élève sera invité à se sentir concerné au-delà de soi-même : être à l'écoute, échanger avec ses coéquipiers, porter attention aux autres. Ainsi, filles et garçons, grands et petits peuvent s'aider dans les devoirs scolaires, s'encourager mutuellement lors de rencontres, s'intéresser aux résultats des autres équipes.

La section étant ouverte aux garçons comme aux filles, la mixité sera donc réelle lors des entraînements.

Plusieurs règles favorisent cette notion de respect :

- Le règlement intérieur du collège.
- Les règles de sécurité : le respect des consignes, s'échauffement consciencieusement.
- Le respect des règles de fonctionnement du groupe, le respect du matériel.
- Respecter les consignes pour progresser.
- Respecter les différences : filles / garçons, grand / petit, 6° 3°...

Le football reste un outil pédagogique et éducatif très fort au service de l'épanouissement individuel, car vécu comme une passion partagée par tous.

## **LIENS AVEC ...**

### **...LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT**

#### **AXE 1 : Assurer la réussite des élèves**

##### **Axe de progrès : accroître la motivation des élèves.**

La pratique du football, passion des élèves, doit être indissociable de l'investissement scolaire : on s'engage à donner le maximum dans son travail scolaire, au même titre que dans le basket.

Comme l'ensemble des élèves, les footballeurs peuvent bénéficier de tous les dispositifs d'aide disponibles : aide personnalisée, aide aux devoirs.

Valorisation de l'investissement de ces élèves avec une appréciation sur le bulletin trimestriel.

Formation des jeunes arbitres et sensibilisation au rôle d'officiel dans l'organisation de rencontres (notamment à l'UNSS).

#### **AXE 2: Favoriser l'évolution pédagogique**

##### **Axes de progrès : différencier pour « coller au plus près de l'élève »**

Situations d'apprentissage adaptées aux différents niveaux de pratique rencontrés.

Apprentissage d'un vocabulaire spécifique et mise en pratique dans le cadre de la formation de jeunes officiels, de verbalisation de consignes techniques, tactiques lors des entraînements ou des compétitions.

#### **AXE 3: Vivre ensemble**

##### **Axes de progrès : diminuer les incivilités, responsabiliser les élèves**

Travail sur les différentes règles mises en place (au sein du collège, de la section, de son équipe...).

Travail éducatif sur le groupe classe, sur une plus grande solidarité et la mise en place d'un climat de classe propice aux apprentissages scolaires.

Insister sur la mise en place de routines de fonctionnement dans la section, notamment sur la mise en place du matériel, sur l'autonomie dans l'échauffement...

S'investir en tant que jeune officiel et dans l'organisation de rencontres (arbitre, « dirigeant »...).

## **... LE PROJET D'EPS**

### **AXE 2 : Permettre à chaque élève de pratiquer à son meilleur niveau en s'appuyant sur des situations d'apprentissages ludiques adaptées.**

En permettant aux élèves de devenir très compétents (spécialistes) dans l'activité Football, que ce soit en tant que joueur ou jeune officiel, les élèves pourront réinvestir ces compétences dans les autres APSA afin d'être également en réussite.

La mise en place de grilles de compétences de différents niveaux permettra à chaque élève de suivre ses progrès.

Le niveau de compétences pourra être régulièrement mis en valeur par des évaluations pratiques et théoriques.

### **AXE 4 : Chaque APSA sera le support pour acquérir les attitudes liées au "vivre ensemble" :**

Par l'acquisition de compétences sociales et sportives :

- Fair play et comportement sportif dans les compétitions, au sein du collège, au sein de sa classe.
- Respect des règles de fonctionnement d'un groupe : rôle du capitaine, respect des consignes collectives, tenue adaptée...
- Respect de l'institution (le règlement) : engagement dans une structure, assiduité, respect du règlement du collège.
- Respect des autres et du matériel : en responsabilisant les élèves vis-à-vis d'un matériel de qualité...

## **... LE PROJET DE L'ASSOCIATION SPORTIVE**

### **AXE 1 : La recherche du meilleur résultat possible**

Les élèves seront inscrits dans les compétitions UNSS. Au niveau benjamins (es), ils participeront aux championnats « établissement » avec comme objectif à moyen terme d'aller en finales académiques. Pour les minimes, ils seront engagés en championnats « excellence » avec comme objectif à moyen terme de se qualifier pour les académiques également.

Ils auront aussi pour mission de participer à l'organisation de matchs contre des associations voisines et/ou des sections sportives.

### **AXE 2 : Responsabilisation**

La formation de jeunes officiels de niveau départemental, voire académique (1 à 2 par année) fait également partie du projet. Lors des rencontres UNSS, les joueurs seront chargés de l'organisation (arbitrage, tenue des scores, mise en place du matériel...) lorsqu'ils ne jouent pas.

La formation de futurs dirigeants, bénévoles sera abordée par la mise en place de tutorat intergénérationnel lors d'entraînements, fonctions dans l'organisation de l'AS (site, photos, articles pour le site internet...).

### **AXE 3 : Développement**

La section sportive football pourra permettre une augmentation de licenciés, et aussi permettre le développement de l'activité football déjà engagée par la création de l'association futsal depuis deux ans (une quarantaine de licenciés cette année).

La prise de licences par les élèves de la future section leur donnera aussi l'accès à d'autres activités et contribuer ainsi à leur épanouissement.

## **ORGANISATION DE LA SECTION**

- **Horaires et intervenants**

Chaque élève aura 4 heures d'enseignement au sein de la section (4h en 6<sup>ème</sup>, 4h en 5<sup>ème</sup> ...). Un professeur d'EPS (M. Merret) et deux entraîneurs diplômés d'état du club de l'Union Saint-Jean (M. Cougnon et M. Mikelbrencis) interviendront sur les différents niveaux.

- **Installations**

Les installations nécessaires à la section ne seront pas en concurrence avec celles de l'EPS. Nous utiliserons principalement pour la section le stade Promis qui est peu usité par le collège.

- **Recrutement**

Le recrutement se fera en grande partie sur les élèves du secteur. 10 enfants maximum pourront être pris par niveau de classe (10 en 6<sup>ème</sup>, 10 en 5<sup>ème</sup>...). La section étant ouverte aux garçons comme aux filles, la mixité sera donc possible. Une journée sera consacrée à des tests d'aptitude effectués par les intervenants (professeur d'EPS et intervenants de l'Union Saint-Jean) et à l'étude des dossiers scolaires par une commission et/ou par le chef d'établissement.

- **Suivi scolaire**

Une attention particulière sera portée aux résultats scolaires. Les élèves de la section, au même titre que les autres élèves du collège, pourront bénéficier de l'aide personnalisée ou de l'aide aux devoirs, du tutorat ou d'un suivi éducatif.

- **Suivi médical**

Un certificat médical certifiant l'aptitude à la pratique du football dans le cadre d'une section sportive scolaire devra être établi pour chaque élève. Dans un premier temps, nous orienterons les élèves vers la Clinique du Sport à Mérignac ; dans un second temps, nous essayerons d'effectuer un partenariat avec un médecin du sport afin de pouvoir faire intervenir ce médecin au sein de la section.

- **Liens avec l'extérieur**

Un partenaire local, le club de football de l'Union Saint-Jean, est très motivé et compte s'investir dans la réussite de ce projet. Une convention entre les deux parties sera rédigée.

La section s'inscrirait donc parfaitement dans ce qui se fait au sein du quartier.

- **UNSS**

La participation à l'association sportive sera obligatoire, non seulement pour les entraînements, mais aussi pour les compétitions au niveau « établissement » mais aussi « excellence » (cf liens avec l'AS).